



## DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 29 juin deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,  
23 juin 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émile DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Date de publication  
sur le site internet de la  
ville,  
06 juillet 2023

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 24  
Votants 24

Procurations :

M. Alexandre VOIMENT à Mme Céline CIVES, Mme Steffie HAMEL à Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, M. Luc HITLER à M. Didier BOQUET.

Excusés :

M. Thierry DUPRAY, Mme Aurore LAINE

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

<b>DL2023-070</b>	<b>Subvention Association « Bee's en Seine »</b>
-------------------	--

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Vu l'avis favorable de la commission des affaires générales en date du 26 juin 2023,

Une nouvelle association vient de se créer sur Rives-en-Seine ayant pour titre « Bee's en Seine », déclarée en Préfecture de la Seine-Maritime le 23 mai 2023.

L'objet de « Bee's en Seine » est d'assurer et de maintenir le bien-être de l'abeille, de promouvoir le monde de l'apiculture, d'organiser des interventions citoyennes et dans le milieu scolaire, de créer des événements locaux, de récolter et de vendre la production de miel.

Monsieur le Président de « Bee's en Seine » a sollicité la commune pour l'attribution d'une subvention afin de couvrir, dans un premier temps, les frais liés à la publication au Journal Officiel, à l'ouverture du compte bancaire et à l'assurance responsabilité civile entre autres.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'octroyer une subvention d'un montant de 300 euros à la nouvelle association « Bee's en Seine ».

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire. Monsieur Didier BOQUET, Madame Sylvie CHRISTIAENS et Madame Dominique LEPÈME ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,  
Didier BOQUET

